



Les conflits, tensions, RPS et climat de travail malsain s'immiscent dans les entreprises. Relevez le défi de prévenir et de remédier à ces problèmes et devenez

Personne de confiance en entreprise et médiateur FSM

pour accompagner les collaborateurs et les entreprises vers des solutions constructives et efficaces



Comment gérer de manière constructive les Risques PsychoSociaux (RPS) : harcèlement, stress, discrimination, burnout, etc... et les conflits interpersonnels ?

Créer des espaces de clarification, de dialogue et de négociation grâce au travail des **personnes de confiance en entreprise (PC)** s'inscrit dans ce contexte. Les collaboratrices et collaborateurs des organisations bénéficieront d'un accompagnement sur mesure en cas de problème au travail et cela permettra à l'entreprise de réaliser des prestations de qualité et à chacun de se sentir pleinement engagé et actif.

La législation et le SECO obligent d'ailleurs les entreprises à mettre en place des procédures pour prévenir et gérer les risques psychosociaux : toute entreprise doit mettre à disposition une "**personne de confiance**", sans lien hiérarchique, formée à la gestion de conflit, et pouvant intervenir au sujet de la protection de l'intégrité des collaborateurs.

Cette formation a donc pour but de former à la fois des **spécialistes des risques psychosociaux** en entreprise et des gestionnaires de **conflits**. Ces personnes seront des spécialistes pour **mettre en place des mesures de prévention limitant les RPS** pour les travailleurs et pour mener des processus de facilitation et de médiation. Des personnes réalistes, dotés d'une capacité d'analyse et d'intervention ad hoc. Ces "personnes de confiance en entreprise" et ces « médiateurs » feront ensuite partie du Réseau de Confiance en Entreprise (www.reseau-de-confiance.ch) s'ils le souhaitent.



Destinataires :

Cette formation est ouverte à toute personne exerçant une fonction en rapport avec les relations humaines : RH, juriste, manager, consultant.

Ce séminaire est très recommandé aux professionnels en lien avec l'encadrement de personnes ou la protection de la personnalité (DRH, chef du personnel, juriste, responsable MSST, chef d'équipes, « personne de confiance interne », « care manager », infirmière en entreprise, « case manager », syndicaliste, assistant social, etc.).

Spécificités :

Cette formation est :

- Professionnalisante
- Modulaire (module 1 et 2)
- Systémique, réflexive et projective
- Orientée psychologie positive et humaniste
- Amène des savoirs, des savoir-faire et surtout des savoir-être
- Ludique, pratique et concrète



Modules et planning:



Module	Période
1. Personne de Confiance en Entreprise (14 jours)	5 et 6 décembre 2024 9 et 10 janvier 2025 13 et 14 février 2025 27 et 28 mars 2025 8 et 9 mai 2025 19 et 20 juin 2025 4 et 5 septembre 2025
2. Médiateur (8 jours + stage (obligatoire) et ateliers de pratique réflexive)	9 et 10 octobre 2025 20 et 21 novembre 2025 8 et 9 janvier 2026 12 et 13 février 2026

Les deux modules correspondent aux critères de la FSM (Fédération Suisse des Associations de Médiation).

Le cursus du premier module est reconnu par la FSM selon les critères de facilitateur. (120h). Le deuxième module, qui intègre le premier, est reconnu par la FSM et permet aux personnes certifiées d'obtenir la reconnaissance du titre de « médiateur/trice FSM » et son accréditation comme médiateur professionnel.

Ce deuxième module implique la réalisation d'un stage pratique auprès d'un médiateur professionnel avec de « vrais clients ». (200h)

Compétences des Personnes de Confiance (FPC):

- gérer des tensions ou des négociations simples comme tiers neutre et facilitant
- comprendre les conflits et autres RPS et leurs conséquences
- utiliser les outils de facilitation en posture médiative
- respecter la déontologie des PC
- mener des entretiens constructifs avec une personne requérante
- orienter et accompagner toute demande dans une démarche idoine
- mettre en place des mesures de prévention, des dispositifs de gestion des conflits et RPS

Compétences de Médiateur :

En plus des compétences listées ci-dessus (PC) :

- initier et piloter des processus de médiation avec plusieurs parties
- analyser les conflits et intervenir de manière adaptée
- adopter une posture réflexive et respecter la déontologie de la profession de médiateur
- coopérer avec tous les acteurs de manière systémique
- utiliser outils, techniques et méthodes propres aux professionnels et adaptés au contexte d'intervention
- développer sa capacité réflexive pour progresser et s'adapter avec finesse

Compétences futures :



Inscription et coûts :



Attestation, certification et accréditation

Cette formation délivre 3 diplômes :

- **Attestation de suivi de formation** après chaque module suivi
- **Certification de « personne de confiance en entreprise » (PCE)** après le 1^{er} module et la réussite de l'évaluation certificative y relative
- **Certification de « Médiateur »** après le 2^{ème} module et la réussite de l'évaluation certificative. Cette certification donne l'accréditation « FSM ».

Chaque module est évalué par

- des travaux intersessions
- une « mise en situation » avec des acteurs ou des pairs
- des lectures et des compte-rendus
- des rapports d'analyse

Un travail écrit permet la certification de Personne de Confiance. Le stage final et son rapport écrit font partie intégrante de la formation et correspondent au travail pour la certification et l'accréditation de Médiateur FSM.

Chaque participant doit être présent à 80 % des rencontres de formation au moins.

Inscription et coûts :

L'inscription se fait avec le bulletin en annexe, à renvoyer avant **le 15 septembre 2024**.

Les frais de dossier et d'inscription s'élèvent à **Fr 500.--**

La participation financière de la formation est de **Fr 5'500.--** pour ceux qui font la certification de Personne de Confiance.

Elle est de **Fr 3'500.-** pour ceux qui veulent continuer sur la certification de Médiateur, une fois la certification de PC terminée.

Elle est de **Fr 8'000.--** pour ceux qui entament dès le départ les deux certifications (Personne de Confiance & Médiateur).

Les frais de repas, de déplacement ou de nuitée ne sont pas inclus. Sont intégrés dans ce prix :

- les journées de formation
- le suivi des travaux
- les pratiques supervisées
- les évaluations intermédiaires et certifiantes
- les certifications

Le paiement peut se faire de manière échelonnée en deux parties, mais 50 % au moins doit être versé dès que l'inscription est validée.

La formation peut être subventionnée par le Chèque Annuel de Formation (Genève), si on est éligible à cette participation.

Lieu / horaires :



Intervenants



Un entretien gratuit avec le directeur de formation, Monsieur Samuel Perriard, est possible et recommandé avant l'inscription.

Pour tout renseignement :

022/ 774 07 10 (le matin)

Institut professionnel de médiation

1 ch. Cressonnière à 1294 Genthod

info@ipromed.ch

La formation a lieu à **Genève**, au **centre de formation de Lancy Pont-Rouge**. 4 Rampe du Pont-Rouge au Petit-Lancy (1213) (*facilement accessible avec les transports publics*). *Exceptionnellement, un autre lieu à Genève peut être choisi.*

Les **horaires sont de 8 h 30 à 17 h00**.

Toutes les formations, les documents et les exercices sont donnés en **langue française**. Les documents fournis sont envoyés par courriel.

Samuel Perriard, Médiateur FSM-ASMF, consultant et formateur. Master en géographie humaine et gestion d'entreprise. Coach IDC. Médiateur accrédité auprès des tribunaux genevois, praticien PNL, psychosociologue. Superviseur FSM.

Anne Catherine Salberg, Médiatrice FSM-ASMF. Personne de confiance en entreprise. Formatrice d'adultes. Superviseuse FSM.

Pascal Crespin : psychologue et spécialiste des organisations et des RPS

Laurence Weber : médiatrice FSA-FSM, avocate, ombudsman certifiée en droit collaboratif

Patricia Luthy : médiatrice FSM, formatrice d'adulte FSEA, coach, praticienne PNL, Mastère RH, docteure en droit

Prérequis :

Cette formation s'inscrit dans un cursus d'apprentissage professionnel interdisciplinaire. Elle exige une forte motivation puisqu'il s'agit d'accompagner des personnes impactées par les RPS ou vivant une situation de conflit. Dès lors, il est demandé une expérience antérieure ou actuelle dans un secteur professionnel et/ou la société civile en rapport avec la facilitation des conflits, ou la question des RPS. Il convient lors de l'inscription de démontrer cette expérience ou une forte motivation à œuvrer dans ce domaine. Au demeurant, ceux et celles qui auront fait une formation académique (HES/Université) ou d'école supérieure en ayant développé des larges connaissances auront une inscription à cette formation facilitée.

Bulletin d'inscription

**Formation
2024 – 2025 - 2026**

À retourner à
IPROMED
1 ch .Cressonnière / 1294 Genthod
avant le 15 septembre 2024

Nom _____
Prénom _____
Entreprise _____
Fonction _____
Adresse _____
NPA – Localité _____
Email (obligatoire) _____
Tél. fixe _____
Tél. portable _____

**Annexes à
présenter :**

- lettre de motivation
- CV avec copie des formations et titres.

A préciser :

Je m'inscris à la formation :

- Personne de confiance en entreprise (module 1)**
 Médiateur (module 2)
 Les 2 modules

J'atteste m'engager dans cette formation avec discernement en ayant conscience de l'intégrité requise pour devenir tiers neutre dans un conflit ou pour une personne vivant un risque psychosocial. Mon inscription ne sera définitive qu'une fois ma participation financière effectuée. J'ai pris connaissance que cette formation va être impliquante.

Lieu, date : _____

Signature : _____

